

Casablanca, le 18 janvier 2021

**DECISION D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES  
N° 297/2020/MJS-PBM-SOB-TRAV du 03/12/2020 à 10H**

**Objet :** Travaux TCE d'une Salle de Boxe et d'une Salle Omnisports au niveau de la Préfecture d'Arrondissements de BEN M'SIK à Casablanca.

Monsieur le Directeur Général de la Société CASABLANCA AMENAGEMENT SA,

- Vu le Règlement des Marchés de la Société CASABLANCA AMENAGEMENT SA ;
- Vu l'Appels d'Offres N° 297/2020/MJS-PBM-SOB-TRAV du 03/12/2020 à 10H relatif aux travaux TCE d'une Salle de Boxe et d'une Salle Omnisports au niveau de la Préfecture d'Arrondissements de BEN M'SIK à Casablanca ;
- Vu la publication de l'Avis N° 297/2020/MJS-PBM-SOB-TRAV aux journaux : l'économiste du 03 Novembre 2020 et le journal Al Akhbar du même jour ;
- Vu les offres financières présentées par les sociétés BEG INGENIERIE et MOHCINE SARL dans le cadre de l'Appel d'offres 297/2020/MJS-PBM-SOB-TRAV ;
- Vu le paragraphe 1 de l'article 45 du règlement des marchés de la société Casablanca aménagement qui stipule que l'autorité compétente peut, sans de ce fait encourir aucune responsabilité à l'égard des concurrents et quel que soit le stade de la procédure pour la conclusion du marché, annuler l'appel d'offre ;
- Vu l'alinéa (c) du paragraphe 1 de l'article 45 du règlement des marchés de la société Casablanca aménagement qui stipule que l'autorité compétente peut annuler l'appel d'offres lorsque les offres reçues dépassent les crédits budgétaires alloués au marché ;

Décide :

**Article unique :**

Eu égard à ce qui précède, Monsieur le Directeur Général de la société CASABLANCA AMENAGEMENT décide d'annuler l'appel d'offres N°297/2020/MJS-PBM-SOB-TRAV du 03/12/2020 à 10H relatif aux travaux TCE d'une Salle de Boxe et d'une Salle Omnisports au niveau de la Préfecture d'Arrondissements de BEN M'SIK à Casablanca .

**Le Directeur Général**  
**M. Driss MOULAY RCHID**

